

Annexe 1
**Au règlement intérieur départemental
des Marchés des Producteurs de Pays**
Saison 2020

Constat de non-respect de la charte MPP

Lieu du marché : Date du marché :

Les personnes présentes constatent :
(Merci de bien préciser les faits constatés et les circonstances)

Date et signature
du producteur

Date et signature
du responsable de marché

Date et signature
d'une tierce personne

Ce document est à retourner à :

Chambre d'agriculture de la Charente – Service Communication, Diversification et Territoires
66 impasse Niépce - ZE Ma Campagne - 16016 Angoulême Cedex